

# LE PLURILINGUISME, CONDITION DE LA DEMOCRATIE CULTURELLE POUR L'EUROPE

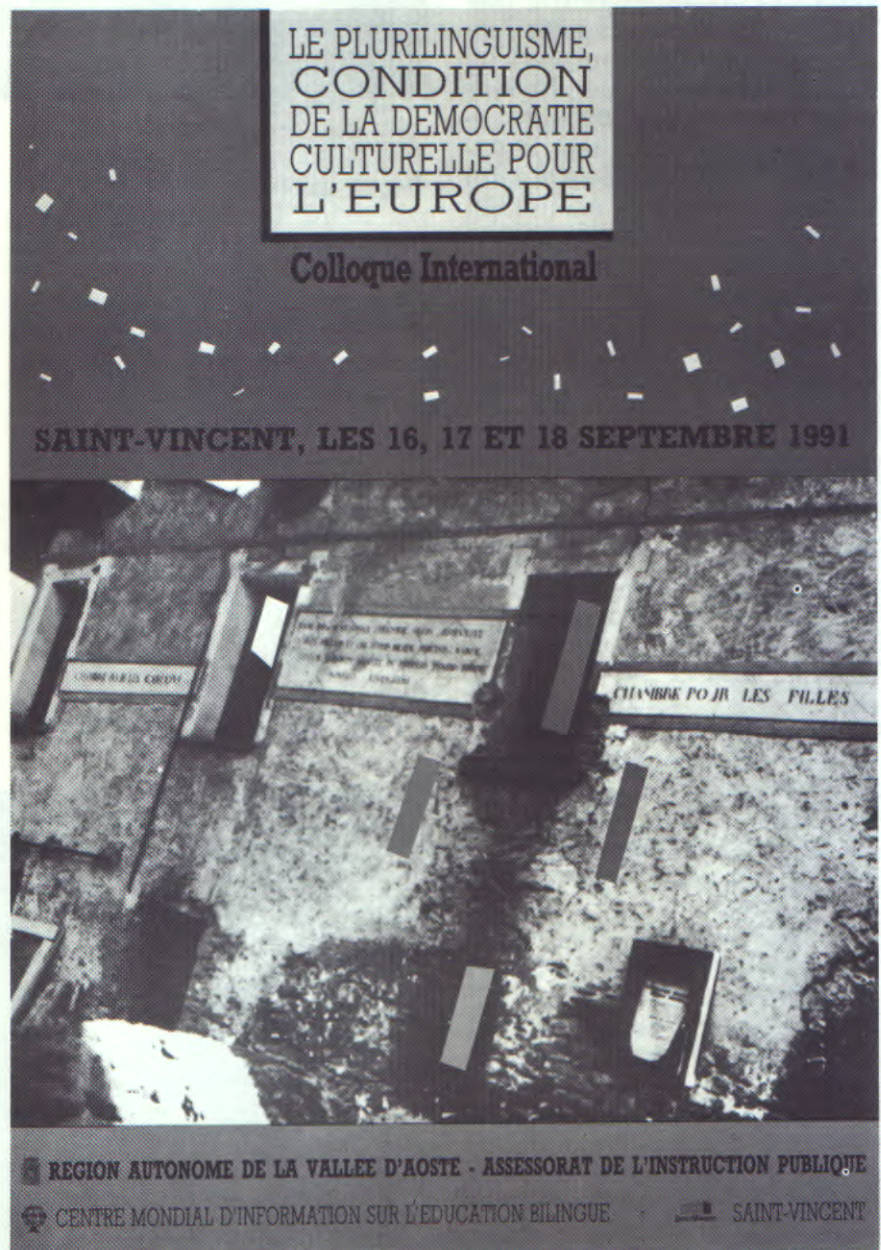
*Colloque international*

Les 16, 17 et 18 septembre 1991 a eu lieu au centre des congrès de St. Vincent le colloque international "Le plurilinguisme, condition de la démocratie culturelle pour l'Europe", organisé par l'Assessorat de l'Instruction Publique de la Vallée d'Aoste et le C.M.I.E.B. (Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue). Un thème de très grande actualité, comme la plupart des intervenants l'ont souligné, aujourd'hui où partout dans le monde on réclame démocratie et liberté, où les minorités revendiquent de plus en plus leurs droit à sauvegarder leur identité linguistique et culturelle, où la résistance de ces mêmes minorités aux tentatives plus ou moins évidentes, plus ou moins violentes d'homogénéisation culturelle et juridiques, engendre de profonds conflits, voire des guerres.

Ces conflits qui caractérisent l'histoire de nos jours, en Europe aussi, et justement à la veille de la date fatidique de 1992, où l'on devrait assister à l'élimination de toutes frontières et à la réalisation d'une Europe finalement unie, ont été un point central des réflexions des intervenants.

On a en effet affirmé que "l'Europe des communautés passe par l'Europe des langues et des cultures", donc par la mise en valeur, la sauvegarde et le respect des langues et des cultures qu'elles véhiculent, avec une attention toute particulière pour les plus "faibles", celles minoritaires.

Cela a été souligné autant par ceux qui ont mis en évidence le rôle important de l'éducation et, par conséquent de l'école, dans la



LE PLURILINGUISME,  
CONDITION  
DE LA DEMOCRATIE  
CULTURELLE POUR  
L'EUROPE

Colloque International

SAINT-VINCENT, LES 16, 17 ET 18 SEPTEMBRE 1991

REGION AUTONOME DE LA VALLEE D'AOSTE - ASSESSORAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CENTRE MONDIAL D'INFORMATION SUR L'EDUCATION BILINGUE - SAINT-VINCENT

formation des citoyens européens, que par ceux qui ont analysé les aspects économiques et juridiques de la construction d'une Europe qui se veut démocratique.

Le plurilinguisme, cette convivialité des langues et des cultures, cette diversité qui constitue la richesse culturelle de l'Europe, "condition, comme le titre du

colloque l'indique, pour la démocratie culturelle", ne peut alors plus être considérée l'affaire des spécialistes du domaine de l'éducation: l'éducation plurilingue doit devenir l'affaire de tous.

Ecole, famille, société: la concertation de toutes ces forces devient alors un atout qui peut garantir la formation plurilingue et pluriculturelle des jeunes.

Former de futurs citoyens conscients d'une part, de leur propre identité linguistique et culturelle et de leur droit à s'en réclamer, ouverts, d'autre part, à reconnaître le même droit à ceux qui appartiennent à une culture différente, capables de communiquer avec eux, curieux de connaître et comprendre leur mode de lire la réalité: un tel enjeu, qui concerne autant le domaine de l'éducation que celui de la politique, de l'économie, du droit constitutionnel, ne peut avoir de réussite que si toutes les composantes de la société le prennent en charge.

C'est la condition qui peut permettre la réalisation d'une Europe selon un nouveau concept de démocratie qui va s'affirmer: une démocratie qui n'est plus unité dans l'uniformité, mais qui se fonde sur la conscience qu'on peut être "l'égal d'un autre en affirmant qu'on est différent de lui".

Eduquer à cette démocratie, veut justement dire donner les instruments qui permettent à tout citoyen de lire, comprendre, accepter la réalité multiculturelle où il vit et d'y participer, en luttant contre tout dogmatisme, contre le risque d'une hégémonie de certaines cultures véhiculées par les médias, "imposées" par les lois économiques.

A l'intérieur de ce cadre un rôle important a été reconnu à la Vallée d'Aoste, non seulement pour l'occasion de réflexion et de confrontation sur le sujet offerte par le colloque, mais bien pour sa réalité plurilingue qui a été définie "exemplaire".

En effet les intervenants ont souligné à plusieurs reprises la valeur de la situation multilingue de notre région, résultat d'une longue évolution et d'un parcours souvent difficile.

On a ainsi retrouvé dans la présence de plusieurs langues (les deux "grandes langues dont



l'égal importance est reconnue par la loi; les dialectes franco-provençal et alémanique, les dialectes des immigrés; les langues du tourisme...") et dans les efforts d'en favoriser la coexistence un indicateur du niveau d'ouverture de notre région, pourtant "si cachée dans la montagne", à ce qui se passe dans le monde. On y a vu aussi la démonstration qu'il est possible de réaliser une éducation bilingue si tous les "acteurs" se sentent concernés et en ont compris l'importance.

Le Val d'Aoste a été donc indiqué comme un "modèle à suivre": modèle qu'il faut perfectionner, comme il a été dit, par l'apport

"d'innovations et de relais culturels et médiatiques" (formation des enseignants, information des parents et du grand public sur les aspects positifs d'une éducation bilingue, utilisation "plurilingue" des médias); un modèle, peut-être, à ne pas mythifier, car, on l'a mis en évidence, il y a un certain décalage entre ce que dit la loi et le droit réel du citoyen à être bilingue; mais un modèle dont la valeur, reconnue unanimement, nous situe parmi les Pays qui, en Europe, sont à l'avance dans la formation plurilingue et pluriculturelle des jeunes.

Patrizia RIZZO

